

fut le mauvais génie de Hien Foung; sous prétexte de fraudes dans les examens opérées en 1858 par des subalternes, il fit décapiter, en 1859, l'examineur en chef, l'intègre Po SUI, Grand Secrétaire, qui le gênait dans ses projets ambitieux; libre désormais, Sou Chouen exerça le pouvoir d'une manière presque absolue.

Les conjurés avaient commis une lourde faute en laissant à l'écart les frères de l'Empereur; ils comptaient sans leur hôte, et cet hôte fort avisé était le Prince Koung qui, quelque temps après la mort de Hien Foung, avait rendu visite à Djehol à l'Impératrice-douairière et s'était entendu avec elle au sujet du gouvernement futur de la Chine.

Coup d'État.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1861, lorsque le nouvel Empereur arrivait à Pe King, malgré la défense du nouveau Conseil de Régence, Koung se rendit au devant de K'i Siang, et l'accompagna dans la capitale avec l'Impératrice-douairière; le lendemain le Conseil de Régence était mis en accusation. Tsai Youen, Touan Houa et Sou Chouen furent mis en jugement; le dernier fut condamné à être décapité; les deux autres furent, par faveur, autorisés à se suicider. Ils se pendirent le matin du 8 novembre avec des lacets de soie, au *Tsoung Jen-fou*; Yi expira immédiatement, mais le lacet de Tchen s'étant brisé, on fut obligé de pendre le malheureux une seconde fois; le même jour Sou Chouen était exécuté à deux heures comme un criminel de droit commun. Le coup d'État fut accueilli avec joie par la population de Pe King qui exécrait les favoris de Hien Foung.

Le 3 novembre 1861, le Prince Koung avait été nommé régent conjointement avec les impératrices-douairières et, le 7 novembre, un décret impérial changeait le *nien hao* de l'empereur de *K'i Siang* en *T'oung Tche* (union dans l'ordre); le lendemain Heng K'i annonçait aux légations étrangères l'installation officielle de l'empereur le 11 novembre et l'ouverture du *Tsoung-li Yamen*.

L'empereur était né le 27 avril 1856 (23<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois de la 6<sup>e</sup> année Hien Foung). Une longue minorité était donc en perspective. Le Prince Koung allait exercer le pouvoir au nom des régentes : l'Impératrice-douairière et la